



## Règlement simplifié du TEJ Découverte

### *Minibad, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors*

*Ce document reprend les grands principes du règlement complet du TEJ Découverte dans une version simplifiée, destinée à améliorer la compréhension. En cas de doute ou d'information manquante, merci de vous référer au règlement complet.*

Le Trophée Essonne Jeunes (TEJ) Découverte est une compétition officielle de type PromoBad organisée par le Comité départemental de Badminton de l'Essonne.

#### Dates

- Journée 1 : dimanche 3 décembre 2017
- Journée 2 : dimanche 21 janvier 2018
- Journée 3 : dimanche 8 avril 2018

#### Catégories

- Minibad : né en 2010 et après (pas de tableau dédié : inscription dans la catégorie Poussin)
- Poussin(e) : né(e) en 2008 et 2009
- Benjamin(e) : né(e) en 2006 et 2007
- Minime(tte) : né(e) en 2004 et 2005
- Cadet(te) : né(e) en 2002 et 2003
- Juniors : né(e) en 2000 et 2001 seulement si le gymnase contient 7 terrains minimum.

#### Tableaux

Les tableaux proposés sont

- Le Simple Dame
- Le Simple Homme

#### Classement

Le TEJ Découverte est ouvert aux joueurs/joueuses Non Classé (NC) ou classés P12.

#### Organisation

Le comité ouvre les inscriptions et envoie les feuilles d'inscriptions aux clubs 4 semaines minimum avant la compétition.

Les responsables jeunes de chaque club décident si un joueur NC ou classé P12 doit être inscrit sur le circuit du TEJ ou le TEJ découverte.

La Compétition est organisée sous la forme d'une ronde suisse en 1 seul set de 21 points dont voici l'explication :



- 1<sup>er</sup> tour : tirage au sort intégral des joueurs pour jouer leur premier match. A l'issue de ce premier tour, on obtient des joueurs qui ont perdu leur match et des joueurs qui ont gagné leur match. S'il y a un nombre impair de joueurs, celui qui n'a pas joué ce 1<sup>er</sup> tour acquiert une victoire.
- 2<sup>ème</sup> tour : Un joueur qui a une victoire rencontre un joueur avec une victoire également, et un joueur qui a 0 victoire rencontre un joueur avec 0 victoire. S'il y a un nombre impair de joueurs, celui qui n'a pas joué ce 2<sup>ème</sup> tour acquiert une victoire.
- 3<sup>ème</sup> tour : il y a des joueurs avec 2, 1 et 0 victoires. Pour chaque tour un joueur qui a X victoire joue un autre joueur qui a également X victoire, sauf s'ils se sont déjà rencontrés ou si le nombre de joueurs avec X victoires est impair.
- Si le gymnase contient au minimum 5 terrains, les joueurs jouent 4 matchs, soit 4 tours sur un créneau de 3h.
- Si le gymnase contient 4 terrains, les joueurs jouent 3 matchs, soit 3 tours sur un créneau de 3h.
- Si le gymnase contient au minimum 7 terrains, les joueurs jouent 4 matchs, soit 4 tours sur un créneau de 3h et les joueurs de la catégorie junior pourront s'inscrire. Cette information sera précisée au moment de l'ouverture des inscriptions pour chaque journée.

Pour chaque catégorie d'âge le nombre maximum de joueur par tableau est fixé à 16.

Si dans une catégorie d'âge, les inscriptions dépassent 16 participants, un deuxième tableau sera ouvert.

A son arrivée à l'heure de convocation (soit 30 minutes avant l'heure du premier match), les joueurs doivent venir se présenter à la table de marque.

A son départ, ou en cas d'absence entre deux matchs, les joueurs doivent demander l'autorisation à la table de marque.

## Volants

Le Comité Départemental fournit les volants en plastique tout au long de la compétition.

Deux joueurs pourront jouer avec un volant en plume, si et seulement si les deux joueurs sont d'accord. Dans ce cas, les volants en plumes seront fournis par les joueurs.

## Forfait

Un joueur inscrit doit participer à la compétition du début à la fin.

Cette saison, aucune justification ne sera demandée et donc aucune sanction ne sera appliquée aux joueurs absents sur les TEJ découverte.



## Tenue

Les joueurs doivent avoir une tenue de badminton correcte et réglementaire :

- Un short ou une jupe pour les filles
- Un T-shirt à manche courte
- Des chaussures propres d'intérieur
- Penser à apporter une bouteille d'eau

## Dimension des terrains pour la catégorie poussin :

- Hauteur Filet : 1.40
- Couloirs de double non autorisés (sur les côtés)
- Couloir de fond non autorisé.